

Statut juridique : Association Loi 1901  
ORGANISME DE FORMATION CONTINUE  
N° d'immatriculation : 11 75 02 418 75  
N° S.I.R.E.T. : 428487011 00010  
Code activité 9499Z  
BABCHIA Guylaine, Présidente

BABCHIA Guylaine, Présidente  
DANNENMULLER Anne, Vice-présidente  
LAGARDE Laurence, Vice-présidente (excusée)  
GROULT Montserrat, Trésorière  
POTÉPA Sophie, Secrétaire  
BRISSE JACOMEN Clotilde, Secrétaire Adjointe (excusée)  
PAJOT Frédérique, Déléguée régionale Nord- Ouest  
CLAPPIER Michèle, Déléguée régionale Centre-Est  
GOPELEIN Nathalie, Déléguée régionale Ile de France  
METIVET Anne, Déléguée régionale Ile de France  
BIRE Elodie, Déléguée régionale Sud  
FAUCHET Pascal, Délégué régional Sud  
QUESNEL Jean-Jacques, Web master (excusé)  
Invité : MARCHAL Jean, Président honoraire

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 JUIN 2020 VISIO CONFERENCE DE 14H A 17H

### • Actualités des régions/COVID

- **Partage des différentes modalités d'aménagement pour la fin de formation des puéricultrices selon la lecture des consignes DGOS par les ARS, soit :**
  - Aucune soutenance maintenue (AIMES, Projet professionnel), RPS sur 15 points lors du dernier stage par les professionnels de terrain
  - RPS maintenue sur les terrains de stage d'une durée de 1H30
  - RPS limitée à la démarche clinique
  - CC3 en distanciel ou CC3 maintenu sur site
  - Maintien des RPS et des contrôles de connaissances à l'identique.
  
- **Partage de l'évaluation de la sélection sur dossiers pour l'entrée en formation de puéricultrice**

Chacun évoque la satisfaction d'avoir pu expérimenter la sélection sur dossiers dans ce contexte et en retire des enseignements pour l'avenir.  
Certaines écoles regrettent le retard pris dans la sélection du fait du défaut de communication des ARS.
  
- **Partage des aménagements concernant la fin de formation des AP**

Des grandes disparités dans les régions à propos du maintien des places de stages pendant la crise sanitaire ce qui induit un temps de stage très disparate pour les élèves.  
Les MSP sont organisées à l'identique dans certaines régions (favorisées par le schéma d'alternance des écoles), ou par visioconférence ou par écrit selon les recommandations de l'ARS.

Les écoles sont en attente des dernières directives de l'ARS, notamment des fiches individuelles pour les dossiers des élèves

➤ **Concernant la sélection des AP**

Certaines écoles ont reçu un nombre conséquent de dossiers pour la sélection .De fait, une sélection orale pour tous les candidats paraît difficilement envisageable dans l'avenir.

Lors de la reprise des groupes de travail concernant la réingénierie de la formation AP, ce point sera abordé.

### • **Projet d'expérimentation**

À la suite de la publication du Décret du 11 mai 2020 relatif à l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche , une réunion est prévue le 19 juin afin de relancer le groupe de travail du CEEPAME.

### • **Actualités du CEEPAME**

➤ **Participation du CEEPAME aux réunions organisées par l'ONI suite au Ségur de la santé**

Une prochaine réunion est prévue le 9 juillet afin de faire le bilan des communiqués et courriers adressés au Ministère.

➤ **Participation du CEEPAME à la rédaction du guide de l'AP -Elsevier Masson**

Une réunion est prévue mi-juin afin d'organiser et planifier les réunions à venir.

➤ **Plateforme UNESS (Université Numérique en Santé et en Sport)**

Synthèse de la réunion du 7 mai entre les associations de spécialités infirmières sollicitées par le MESRI et l'UNESS afin de partager des contenus pédagogiques sur une plateforme commune.

Il reste plusieurs points à éclaircir notamment l'aspect financier et organisationnel

L'intégration à l'UNESS présente un intérêt à long terme, mais pour le court terme les instituts de formation mettent en évidence l'aspect chronophage de cette organisation dans un contexte déjà contraint.

Sur le principe, les associations de spécialités s'accordent sur l'intérêt d'une plateforme numérique pour les étudiants n'ayant pas accès aux ressources de l'université.

Une visioconférence est organisée le 19 juin afin de mieux appréhender l'offre de l'UNESS

### • **Organisation des JNE**

➤ Au regard de la crise sanitaire, les JNE 2020 auront lieu **les 3 et 4 décembre 2020 à Paris**  
**Nous en profiterons pour réaliser l'AG 2020 pendant ces journées pour les adhérents**

L'organisation des JNE fera l'objet de la prochaine réunion du CA, début juillet 2020.

**Les journées des directeurs habituellement programmées en janvier, n'auront pas lieu en 2021 .Une partie du programme sera intégrée aux JNE de décembre 2020.**